



**DEPARTEMENT DU CALVADOS  
COMMUNE DE NONANT**

**PROCES-VERBAL  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 AVRIL 2023**

*Date de convocation : 18 avril 2023*

*Nombre de Conseillers en exercice : 11*  
*Présents : 6*  
*Votants : 9*

L'an 2023, le vingt-cinq du mois d'avril, à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique, à la Mairie de NONANT, sous la présidence de M. Sébastien BERARD, Maire.

**Étaient présents**

M. **BERARD** Sébastien, Maire

Mme **JAKUBOWSKI** Brigitte, M. **LECONTE** Stéphane, Adjoint au Maire

M. **PACARY** Jean-Christophe, M. **COLIAUX** Roger, M. **TOUTAIN** Frédéric

**Étaient absents**

M. **MARTINET** Olivier (pouvoir à M. **BERARD** Sébastien)

M. **JOURDAN** Ludovic (pouvoir à M. **LECONTE** Stéphane)

M. **CHEVANCE** Jean-Luc (pouvoir à M. **COLIAUX** Roger)

Mme **BATTU** Barbara Mme **JAMES** Anaïs

**Secrétaire de séance** : M. **TOUTAIN** Frédéric

Approbation du Procès Verbal de la séance du conseil municipal du 23 mars 2023 (pour affichage)

**ORDRE DU JOUR**

<b>N° de délibération</b>	<b>Objet</b>	<b>Décision</b>
2023 / 13	Travaux de voirie – Rue du Puits	Approuvé à l'unanimité
2023 / 14	Achat Guirlandes de Noël	Approuvé à 8 voix pour et 1 voix contre
2023 / 15	Décision Modification du BP n° 2 (dépense réparation camion)	Approuvé à l'unanimité
2023 / 16	Décision Modification du BP n° 3 (régul. Dotations)	Approuvé à l'unanimité
2023 / 17	Décision Modification du BP n° 4 (régul. Comptes)	Approuvé à l'unanimité
2023 / 18	Décision Modification du BP n° 5 (régul. DETR)	Approuvé à l'unanimité
2023 / 19	Décision Modification du BP n° 6 (annul. Titre)	Approuvé à l'unanimité

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

**DCM 2023 / 13  
TRAVAUX VOIRIE  
RUE DU PUIITS**

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'il a été prévu au Budget Primitif 2023, une enveloppe pour des travaux de voirie.

Une consultation a été lancée pour des travaux d'aménagement rue du Puits. Ces travaux prévoient la création de refuge pour véhicule afin d'assurer la sécurité des usagers et la création d'une entrée de champ.

Mr le maire informe le conseil que les entreprises consultées ont adressé leur devis pour les 2 options envisagées : version « bicouche » et une version « enrobé ». Il donne lecture des devis.

Mr le Maire informe également le conseil qu'une demande de subvention au titre de la DETR et / ou DSIL peut être sollicitée auprès des services de l'Etat.

Mr le Maire propose au conseil de délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** la proposition de l'entreprise MOULIN pour son devis n° 2023 01731 du 7 avril 2023 d'un montant de 22 100.60 € HT soit 26 520.72 € TTC.
- **CHARGE** Mr le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires l'exécution de la présente délibération
- **CHARGE** Mr le Maire de solliciter une subvention au titre de la DETR / DSIL

### DCM 2023 / 14 ACHAT GUIRLANDES DE NOEL

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'il a été prévu au Budget Primitif 2023, des crédits d'un montant de 1500€ TTC pour l'achat de guirlandes de Noël (remplacement de 3 guirlandes et 1 nouvelle pour le hameau de la Neuville)

Mr le Maire informe qu'il a reçu un devis de l'Entreprise SEDI pour 4 guirlandes.

Le devis s'élève à la somme de 1 122.04 € HT soit 1 346.45 € TTC .

Mr le Maire propose au conseil de délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 8 voix pour et 1 voix contre (M. **TOUTAIN** Frédéric)

- **VALIDE** la proposition de l'entreprise SEDI pour un montant de 1 122.04 € HT soit 1 346.45 € TTC
- **CHARGE** Mr le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires l'exécution de la présente délibération

### DCM 2023 / 15 DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET N°2

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, depuis le vote du BP 2023, des régularisations de compte sont nécessaires : dépense de réparation du camion à imputer en Fonctionnement et non en Investissement

Il propose la décision modificative suivante :

Désignation	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
D - 61551 : entretien matériel roulant	2 000,00 €	
<b>TOTAL CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>2 000,00 €</b>	
<b>023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-2 000,00 €</b>	
Total général FONCTIONNEMENT	0,00 €	
<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
D-2182 : Matériel roulant	-2 000,00 €	
<b>TOTAL D 21 : IMMOBILISATION S CORPORELLES</b>	<b>-2 000,00 €</b>	0,00 €
<b>RECETTES</b>		
<b>021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>-2 000,00 €</b>
Total général INVESTISSEMENT	-2 000,00 €	-2 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision modificative de budget citée ci-dessus
- **CHARGE** Mr le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires l'exécution de la présente délibération

**DCM 2023 / 16**  
**DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET N°3**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que depuis le vote du BP 2023, des éléments financiers ont été transmis (dotations de l'Etat). Des régularisations de compte sont donc nécessaires.

Il propose la décision modificative suivante (fonctionnement):

Désignation	DEPENSES	RECETTES
<b> FONCTIONNEMENT</b>		
<b> RECETTES</b>		
R - 741121 : Dotations solidarité rurale		2 089,00 €
R - 741127 : Dotation nationale de péréquation		-18,00 €
R - 742 : Dotations aux élus locaux		253,00 €
R - 74834 : Etat compensation au titre des exo. TH		-2 514,00 €
R - 74833 : Etat compensation au titre des exo. TF		2 514,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>		<b>2 324,00 €</b>
<b>Total général FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 324,00 €</b>
<b>Total général</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 324,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision modificative de budget citée ci-dessus
- **CHARGE** Mr le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires l'exécution de la présente délibération

**DCM 2023 / 17**  
**DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET N°4**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que depuis le vote du BP 2023, des régularisations de compte sont nécessaires : changement d'imputation dépenses investissement suite passage M57

Il propose la décision modificative suivante (Investissement):

Désignation	DEPENSES	RECETTES
<b> INVESTISSEMENT</b>		
<b> DEPENSES</b>		
D-2116 : Cimetières	-41 200,00 €	
D-2131 : Constructions bâtiments publics	41 200,00 €	
<b>TOTAL D 21 : IMMOBILISATION S CORPORELLES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total général INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision modificative de budget citée ci-dessus
- **CHARGE** Mr le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires l'exécution de la présente délibération

**DCM 2023 / 18**  
**DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET N°5**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que depuis le vote du BP 2023, des éléments financiers ont été transmis (notification subvention DETR pour le mur du cimetière). Des régularisations de compte sont donc nécessaires.

Il propose la décision modificative suivante (Investissement):

Désignation	DEPENSES	RECETTES
<b> INVESTISSEMENT</b>		
D - 2158 - Matériel technique	449,00 €	
R - 1321 : DETR		449,00 €
<b>Total général INVESTISSEMENT</b>	<b>449,00 €</b>	<b>449,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision modificative de budget citée ci-dessus
- **CHARGE** Mr le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires l'exécution de la présente délibération

**DCM 2023 / 19**  
**DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET N°6**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que depuis le vote du BP 2023, des éléments financiers ont été transmis par le trésorier et que des régularisations de compte sont nécessaires : annulation de titres sur exercice antérieur.

Il propose la décision modificative suivante (fonctionnement):

Désignation	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
D - 61521 : entretien des terrains	-500,00 €	
D - 61551 : entretien matériel roulant	-500,00 €	
<b>TOTAL CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>-1 000,00 €</b>	
D - 673 : Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000,00 €	
<b>TOTAL CHAPITRE 67 : CHARGES SPECIFIQUES</b>	<b>1 000,00 €</b>	
Total général FONCTIONNEMENT	<b>0,00 €</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision modificative de budget citée ci-dessus
- **CHARGE** Mr le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires l'exécution de la présente délibération

**Bayeux Intercom - Informations**

Les membres de l'Intercom sont très inquiets quant aux effectifs scolaires pour la prochaine rentrée et les suivantes.

**Urbanisme - Informations**

Les travaux du mur du cimetière progressent.

Trois demandes de certificats d'urbanisme ont été déposées pour le lotissement situé sur la D6, entre Nonant et Ellon.

**QUESTIONS DIVERSES**

Les associations seront invitées fin mai pour exprimer leurs souhaits d'accès à la salle communale.

Fin de séance 20h30.